

Veille sur l'actualité : note de juin 2021

Parmi les informations très diverses relevées dans la presse de février à mai 2021, le comité a particulièrement retenu les éléments suivants, porteurs d'évolutions importantes pour l'avenir ou sujets de réflexion.

Il est signalé les efforts de différentes nations, manifestées notamment par des manœuvres navales, pour être présentes dans des zones maritimes telles que l'Océan Arctique, dont le réchauffement climatique accroît l'intérêt, ou la mer de Chine méridionale. Les enjeux sont importants pour la France, qui aux termes de la Convention des Nations Unies adoptée en 1982 bénéficie du deuxième domaine maritime mondial. Il est noté que l'application de cette convention repose notamment sur la notion d'île, qui doit être consolidée par la Cour internationale de justice.

Le renseignement est toujours un domaine sensible où partenariats et attaques se mélangent. Ainsi il a été révélé un rapport des services danois selon lequel les systèmes de ce pays destinés à l'écoute de câbles sous-marins de télécommunication ont été utilisés en 2012 par l'agence américaine NSA pour espionner des responsables politiques d'Etat alliés dont la France. Par ailleurs, l'annonce par Atos et Thalès de la création d'une société commune destinée à développer une plateforme associant traitement de données massives et intelligence artificielle pour les secteurs de la défense, du renseignement et de la sécurité intérieure, qui s'adresse tant aux acteurs publics que privés, illustre la multiplicité des compétences et des intérêts en jeu.

L'adoption en avril du Fonds de défense par le Parlement européen apparaît comme un jalon significatif de la construction européenne, tout en laissant ouverte une ambiguïté liée à l'ouverture à des acteurs de pays non membres de l'Union européenne. L'annonce d'un accord quasiment acquis entre l'Allemagne, l'Espagne et la France pour lancer une phase de définition et de démonstration du « Système de combat aérien futur » est de bon augure, même si l'expérience des difficultés de telles coopérations impose de rester vigilant. Cependant, c'est d'un programme national que les nouvelles ventes d'avions Rafale à l'Egypte puis à la Croatie enregistrées depuis le mois de février, qui portent à 156 le nombre de commandes à l'exportation, marquent un succès d'abord longtemps attendu.

Plusieurs informations rappellent que l'enjeu capital de sécurité face aux risques nucléaires n'est pas oublié: accord de la Russie et des Etats-Unis pour prolonger le traité « New Start » limitant la course aux armements nucléaires ; explosion dans la centrale d'enrichissement d'uranium de Natanz attribuée par l'Iran à un sabotage israélien.

Des affrontements dissymétriques sont d'abord marqués par la tragédie humaine des victimes collatérales liées à l'emploi d'armements puissants dans des zones peuplées où les combattants ennemis sont, intentionnellement ou non, difficiles à distinguer des civils : les techniques utilisées et les moyens de renseignement jouent un rôle essentiel. D'autres aspects sont principalement matériels : ainsi, le nombre de roquettes lancées sur Israël soulève la question de leur réalisation : approvisionnement par bateaux d'un Etat extérieur ? Montage sur place ? Par ailleurs les interceptions par le dispositif « Dôme de fer » sont certainement beaucoup plus coûteuses que les attaques elles-mêmes.

Enfin, des travaux variés se poursuivent pour définir et mettre au point les armements futurs. Ainsi en France, l'exercice militaire spatial « Aster X » a été annoncé en mars comme une première. Dans un avis rendu en avril, le comité d'éthique de la défense pose son veto aux systèmes d'armes létaux pleinement autonomes (SALA), mais ouvre la voie aux systèmes robotisés pilotés par l'homme. Tandis que selon le ministère des Armées le 10 juin, première « journée de la robotique aéroterrestre » organisée par l'Armée de terre avec des industriels, devait être l'occasion de lancer le projet Vulcain, section « dédiée à l'exploration et à l'emploi des systèmes automatisés ».

Jacques Bongrand, président du comité Défense d'IESF